

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



INVITATION PETIT DEJEUNER DEBAT

**RSE et droits humains. Débat sur les conséquences de l'exploitation pétrolière et gazière au Nigéria
avec le témoignage de Célestine Akpobari Nkabari, Défenseur du peuple Ogoni**

**Vendredi 9 octobre de 8h30 à 10h00
au siège d'Amnesty International France**
72, boulevard de la Villette, 75940 Paris Cedex 19
(Accueil des participants à partir de 8h)

Alors que les 100 premiers jours du mandat du nouveau Directeur général de Shell viennent de s'achever, Celestine Akpobari Nkabari, défenseur du peuple Ogoni au Nigeria, vient témoigner en Europe des ravages causés par l'exploitation pétrolière et gazière dans le Delta du Niger.

A partir de son témoignage et dans la suite du rapport publié fin juin *Nigéria. Pétrole, pollution et pauvreté dans le Delta du Niger*, Amnesty International vous invite à échanger sur les problématiques de responsabilité sociale des entreprises et de respect des droits humains.

Animée par Francis Perrin, membre du Bureau exécutif d'Amnesty International France (AIF) et Antonio Manganella, Responsable de la Commission Entreprises d'AIF, cette rencontre est ouverte à la presse comme à nos interlocuteurs des secteurs privé et institutionnel.

Au moment de la publication de son rapport, Amnesty International a lancé un appel à l'industrie pétrolière pour qu'elle respecte les principes sociaux et environnementaux qu'elle s'est engagée à observer. Si les Etats restent les acteurs clés en matière de respect des droits humains, les entreprises ont, elles aussi, certaines responsabilités à cet égard.

Amnesty International reconnaît la complexité de la situation dans le delta du Niger. Cependant, elle estime que les problèmes de pauvreté et les conflits affectant cette région ne seront pas résolus tant que les dommages environnementaux ne seront pas réparés et tant que les opérateurs de l'industrie pétrolière n'assumeront pas leurs responsabilités face aux graves atteintes aux droits économiques, sociaux et culturels qui frappent les personnes et communautés vivant dans cette importante région productrice d'hydrocarbures.

Inscription obligatoire, réponse souhaitée avant le 8 octobre 2009.

Service presse d'Amnesty International :

01 53 38 65 77 ou 06 76 94 37 05

achatelard@amnesty.fr

**Action en ligne lancée le 23/09 « Pression d'enfer sur Shell » sur www.amnesty.fr
http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/agir/campagnes/exigeons_la_dignite**

Créée en 1961, Amnesty International (AI) est un mouvement indépendant de toute tendance politique, de tout intérêt économique ou croyance religieuse qui s'appuie sur un réseau de plus de 2,2 millions de membres et sympathisants afin de défendre et de promouvoir les droits humains dans le monde. Amnesty International a reçu le Prix Nobel de la paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose essentiellement sur la générosité du public (plus de 145 000 donateurs) et des cotisations de ses membres (près de 23 500). AIF fait partie du Comité de la Charte qui garantit la transparence des comptes.